

Comptes administratifs 2020

Budget principal et annexes (*Parcs de Stationnement Payants et Ciné-Théâtre*)



Rapport de présentation

Séance du Conseil Municipal du 15 avril 2021

Préambule

Le présent rapport a vocation à synthétiser et commenter les données issues des maquettes budgétaires des comptes administratifs 2020 qui répondent aux exigences du cadre légal des instructions comptables et budgétaires (M14, M49 et M4).

Le compte administratif clôture le cycle budgétaire annuel et il traduit l'exécution du budget de la commune (budget principal et budgets annexes) en recettes et en dépenses. Il retrace l'ensemble des recettes et dépenses réalisées au cours de l'année, y compris celles engagées mais non encore mandatées (procédure de rattachement en fonctionnement, état des restes à réaliser pour l'investissement).

Les comptes administratifs sont élaborés par "l'ordonnateur" de la collectivité (Maire) et doivent correspondre aux comptes de gestion, établis parallèlement par le comptable de la collectivité. Ils sont adoptés par le Conseil Municipal au plus tard le 30 juin suivant la clôture de l'exercice.

BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE TOURNON SUR RHONE Compte administratif 2020

Par section, le compte administratif 2020 se présentent en réalisations comme suit :

Compte administratif 2020		
Section de fonctionnement		
Recettes de fonctionnement		11 700 814,55
Dépenses de fonctionnement		11 611 498,49
Résultat de l'exercice	Excédent	89 316,06
Résultats antérieurs reportés	Excédent	2 274 702,42
Résultat de clôture de la section de fonctionnement	Excédent - à affecter	2 364 018,48
Section d'investissement		
Recettes d'investissement		3 919 997,40
Dépenses d'investissement		5 154 474,20
Résultat de l'exercice	Déficit	-1 234 476,80
Résultats antérieurs reportés	Déficit	-779 116,55
Résultat de clôture de la section d'investissement (hors restes à réaliser)	Déficit	-2 013 593,35
Solde des restes à réaliser	Positif	1 635 752,31
Solde d'exécution d'investissement (restes à réaliser inclus)	Déficit	-377 841,04

I - Section de Fonctionnement

La section de fonctionnement présente des dépenses à hauteur de 11 611 498.49 € et 11 700 814.55 € de recettes.

Pour rappel, les dépenses et recettes de fonctionnement inscrites au budget 2020 s'élevaient à 13 812 296.69 €.

La section de fonctionnement fait ressortir un excédent de clôture de 2 364 018.48 € (3 437 728.51 € au CA 2019 comprenant les résultats excédentaires de clôture des budgets annexes de l'eau et de l'assainissement transférés au 1^{er} janvier 2020 soit respectivement 498 176.28 € et 486 724.19 €).

A - Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement représentent 69.26 % du total des dépenses du compte administratif 2020 (fonctionnement + investissement).

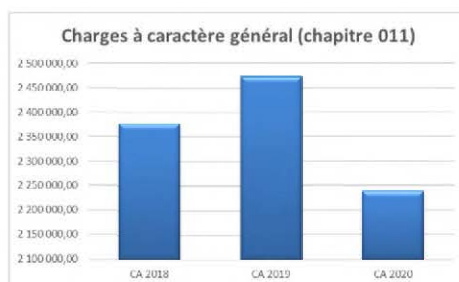
1. Répartition par nature des dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2018	CA 2019	CA 2020	%/DRF*	BP 2020	Taux de réalisation
011	Charges à caractère général dont fournitures d'entretien, de petits équipements, administratives et d'énergie - Entretien et réparation des bâtiments et des équipements...	2 376 721,50	2 473 396,74	2 237 604,43	20,26%	2 633 186,39	84,98%
012	Charges de personnel	4 993 619,56	5 077 228,23	5 148 047,10	46,61%	5 244 600,00	98,16%
65	Autres charges de gestion courante dont les participations au SDIS, à l'école de musique et les subventions au CCAS, au Cinéma-théâtre et aux associations...	1 866 131,35	1 895 444,75	1 854 807,18	16,79%	1 970 538,27	94,13%
66	Charges financières - les intérêts de la dette	511 062,36	503 593,13	495 238,31	4,48%	525 000,00	94,33%
67	Charges exceptionnelles dont depuis 2013 la subvention au budget annexe des parcs de stationnement payants...	234 300,91	251 936,29	1 271 027,22	11,51%	1 274 900,47	99,70%
68	Dotations provisions semi-budgétaires	82 912,00	9 653,21	39 310,32	0,36%	39 310,32	100,00%
Dépenses réelles de fonctionnement		10 064 747,68	10 211 252,35	11 046 034,56	100,00%	11 687 535,45	94,51%
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	494 753,73	706 113,28	565 463,85		569 000,00	
023	Virement à la section d'investissement					1 555 761,24	
Total des dépenses de fonctionnement		10 559 501,41	10 917 365,63	11 611 498,41		13 812 296,69	

➤ Chapitre 011 – Charges à caractère général

2 237 604.43 €

Les charges à caractère général correspondent aux dépenses courantes (fluides, fournitures, maintenance et entretien du matériel, assurances...) permettant aux services de la collectivité de fonctionner.



Ce chapitre représente 20.26 % des dépenses réelles de fonctionnement de la Ville. Il enregistre un recul de 9.53 % par rapport à 2019 qui s'explique principalement par les décisions prises dans le cadre de la lutte contre la propagation de la COVID et la fermeture de certains équipements publics et le ralentissement de l'activité municipale.

De nouvelles dépenses sanitaires de protection des agents, des élèves, des usagers et de la population relatives ont été supportées dans ce chapitre (masques, gel hydroalcoolique, désinfection des rues, visières des enfants... cf. : tableau en page...).

➤ Chapitre 012 – Charges de personnel

5 148 047.10 €

Ce chapitre représente 46.61 % des dépenses réelles de fonctionnement de la Ville.

Il reprend l'ensemble des charges de personnel de la Ville. Il progresse de 1.40 % par rapport à 2019.



Ce chapitre a été fortement impacté par la crise sanitaire avec la nécessité de renfort de personnel dans certains services en raison notamment de l'application des protocoles sanitaires renforcés dans les écoles, services périscolaires et bâtiments communaux. Cette hausse a cependant été contenue par le report de certains recrutements.

➤ **Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante** **1 845 807.18 €**

Ce chapitre représente 16.79 % des dépenses réelles de fonctionnement de la Ville.

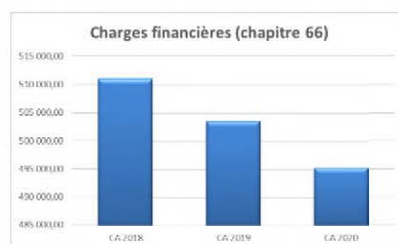
Ce chapitre comprend principalement :

- Les indemnités des élus pour 192 040.15 €
- La contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours pour 344 765.72 €
- La contribution à l'école de musique pour 187 962.19 €
- La subvention au Centre Communal d'Action Sociale pour 292 000.00 €
- La subvention d'équilibre versée au budget annexe du Ciné-théâtre pour 385 000.00 €
- Les subventions aux associations à hauteur de 416 227.83 €

➤ **Chapitre 66 – Charges financières** **495 238.31 €**

Ce chapitre représente 4.48 % des dépenses réelles de fonctionnement de la Ville.

Ce chapitre comprend les intérêts des emprunts, les intérêts de la ligne de trésorerie et les intérêts dus au titre des tirages sur emprunts non consolidés.



Il enregistre une diminution de 1.66 % qui s'explique par le maintien des taux d'intérêts à un niveau intéressant, la poursuite de la politique de désendettement engagée par la ville et la non-mobilisation de la ligne de trésorerie souscrite par la ville.

➤ **Chapitre 67 – Charges exceptionnelles** **1 271 027.22 €**

Ce chapitre progresse très fortement par rapport à l'exercice antérieur en raison de l'inscription des crédits nécessaires au transfert des excédents de fonctionnement, repris dans le budget de la commune, des budgets annexes de l'eau et de l'assainissement au profit d'ARCHE Agglo soit respectivement 498 176.28 € et 486 724.19 €.

Il a été également impacté par la crise et a enregistré 22 000 € de dépenses exceptionnelles au titre des remboursements des RODP (la ville a perçu une aide du Département pour 8 568 € - recettes de fonctionnement).

Ce chapitre enregistre principalement la subvention d'équilibre versée par le budget principal au budget annexe des parcs de stationnement payants : 244 000.00 € en 2020.

➤ **Chapitre 68 – Dotations aux provisions (semi-budgétaires)** **39 310.32 €**

Les communes sont soumises à un régime de droit commun de provisions pour risques obligatoires pour contentieux dès l'ouverture d'une procédure collective et pour dépréciation des comptes de tiers (tiers faisant l'objet d'une procédure de redressement judiciaire, de

liquidation judiciaire ou de surendettement) qui sont constituées à hauteur du risque d'irrécouvrabilité estimé par la commune à partir des éléments d'information communiqués par le comptable public et ajustées annuellement en fonction de l'évolution du risque.

En 2020, les provisions suivantes ont été constituées :

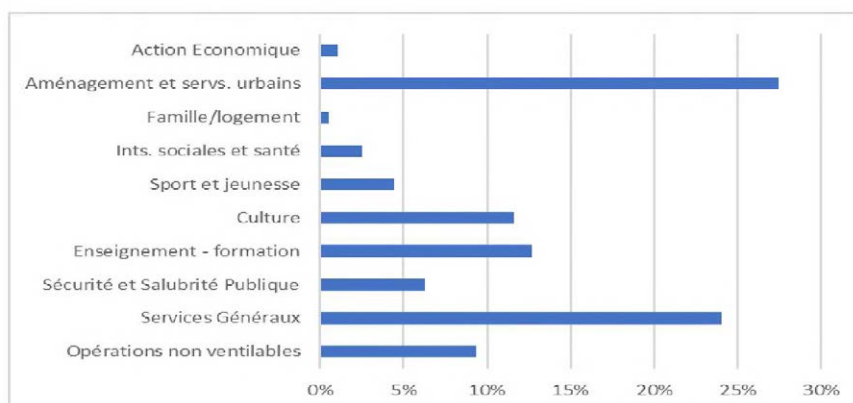
- 10 000.00 € au titre des provisions pour contentieux,
- 29 310.62 € au titre des provisions pour dépréciation des comptes de tiers dont 23 677.05 € au titre des services « Eau » et « Assainissement » transférés.

➤ Chapitre 042 – Opérations de transfert entre section

565 463.85 €

Ce chapitre enregistre les dotations aux amortissements pratiqués pour les équipements achetés mais aussi pour la partie logement de la Gendarmerie et l'amortissement de la subvention d'équipement versée au SDE 07 au titre du Schéma Directeur d'Éclairage Public. La dotation aux amortissements consiste ainsi à constater en charge, comptablement, la perte de valeur que subissent les immobilisations en raison de l'usure et du temps qui passe mais également de dégager des ressources destinées à les renouveler (chapitre 040 – recettes d'investissement).

2. Répartition par fonction des dépenses de fonctionnement :



B - Recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2018	CA 2019	CA 2020	% / RRF	BP 2020	Taux de réalisation
013	Atténuation de charges (dont remboursements sur rémunérations du personnel : maternité, maladie, emplois aidés...)	50 618,37	82 940,71	94 699,91	0,83%	82 000,00	115,49%
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses (dont produits des concessions cimetières, du stationnement payant, de la piscine, de la bibliothèque, du château-musée, des restaurants scolaires et du transport scolaire...)	401 983,49	427 295,11	338 967,36	2,96%	405 000,00	83,70%
73	Impôts et taxes (dont produit de la taxe d'habitation, des taxes foncières bâties et non bâties et de l'attribution de compensation)	7 864 446,59	7 966 881,07	8 208 517,68	71,68%	7 984 156,00	102,81%
74	Dotations, subventions et participations (dont la dotation globale de fonctionnement composée de la dotation forfaitaire, de la dotation de solidarité urbaine, de la dotation de solidarité rurale, de la dotation nationale de péréquation...)	2 410 316,99	2 307 702,43	2 283 782,19	19,94%	2 287 000,00	99,86%
75	Autres produits de gestion courante (dont les revenus des immeubles)	427 044,24	428 682,01	420 624,99	3,67%	425 500,00	98,85%
76	Produits financiers (dont les intérêts des parts sociales détenus)	0,94	0,94	21 782,96	0,19%	25 000,00	87,13%
77	Produits exceptionnels (dont le produit des cessions et remboursement des sinistres)	123 197,04	323 998,79	31 029,53	0,27%	15 000,00	206,86%
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires	1 884,31	5 982,54	52 538,27	0,46%	52 538,27	100,00%
Recettes réelles de fonctionnement		11 279 491,97	11 543 483,60	11 451 942,89	100,00%	11 276 194,27	101,56%
042	Opération d'ordre de transfert entre section	163 148,12	290 401,10	248 871,66		261 400,00	
002	Excédent de fonctionnement reporté					2 274 702,42	
Total des recettes de fonctionnement		11 442 640,09	11 833 884,70	11 700 814,55		13 812 296,69	

➤ **Chapitre 013 – Atténuations de charges**

94 699,91 €

Ce chapitre enregistre les remboursements effectués par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, par l'assurance statutaire (SOFAXIS), les aides de l'Etat pour les emplois aidés, le remboursement des charges salariales du chargé de l'opération ITDT.

➤ **Chapitre 70 – Produits des services**

338 967,36 €

Ce chapitre enregistre les recettes générées par la tarification des services (bibliothèque, restauration et garderies scolaires, transport scolaire, château-musée, cimetière, port...).

Il représente 2.96 % des recettes réelles de fonctionnement de la Ville. Ce chapitre a également été fortement impacté par la crise sanitaire et les décisions de fermeture de certains sites. Il recule de près de 21 % par rapport à 2019.

➤ **Chapitre 73 – Impôts et taxes**

8 208 517,68 €

Ce chapitre représente 71.68 % des recettes réelles de fonctionnement de la Ville avec une progression de près de 3% principalement due au dynamisme des ventes immobilières, sur le territoire, soumises aux droits de mutation à titre onéreux.

Les produits des impôts et taxes sont composés principalement des taxes d'habitation dont celles sur les logements vacants instaurée depuis le 1er janvier 2017, des taxes foncières, de l'attribution de compensation, de la taxe sur la publicité extérieure, des droits de place, de la taxe sur l'électricité versée par le SDE 07, de la taxe additionnelle sur les droits de mutation et la publicité foncière.

En 2020, la ville a perçu :

- 5 592 078.00 € au titre des contributions directes,
- 1 902 359.00 € au titre de l'attribution de compensation versée par la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,
- 448 736.71 € au titre des droits de mutation à titre onéreux (➔ 30% par rapport à 2019).

Le mécanisme des Attributions de Compensation (AC) a été créé par la Loi du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République (ATR). Il a pour objet de garantir la neutralité budgétaire des transferts de ressources opérés lorsqu'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) opte pour le régime de la fiscalité professionnelle unique (anciennement Taxe Professionnelle Unique) et lors de chaque transfert de compétence entre l'EPCI et ses communes membres.

La recette provenant des contributions directes (taxes d'habitations, foncières et foncières non bâties) enregistre une hausse de 3.04 % entre 2019 et 2020. Cette augmentation s'explique notamment par la revalorisation des bases fiscales en 2020 de l'ordre de 0.9% pour les locaux d'habitation (*Loi de Finances 2019 – pour mémoire 2.2 % en 2019, 1.24 % en 2018 et 0.4 % en 2017*),

Taxes	Taux 2019	Taux 2020
Taxe d'habitation	15.12 %	15.12 %
Taxe foncière sur le bâti	21.93 %	21.93 %
Taxe foncière sur le non bâti	92.70 %	92.70 %

La taxe locale sur la publicité extérieure instaurée à compter du 1^{er} janvier 2016 a généré des recettes à hauteur de 34 301.38 € en 2020 (*Pour rappel : 39 048.34 € en 2019, 43 551.36 € en 2018*).

➤ **Chapitre 74 – Dotations et participations** **2 283 782.19 €**

Ce chapitre représente 19.94 % des recettes réelles de fonctionnement de la Ville et comprend principalement :

- | |
|------------------------------------|
| Dotation globale de fonctionnement |
|------------------------------------|
- La dotation forfaitaire de fonctionnement de 988 741 €,
 - La dotation de solidarité rurale de 403 883 €,
 - La dotation de solidarité urbaine de 389 642 €,
 - La dotation nationale de péréquation de 158 207 €,
 - Les compensations au titre des exonérations (taxe d'habitation, foncières et taxe professionnelle) à hauteur globalement de 258 138 €,

En 2020, la dotation globale de fonctionnement est restée stable. Depuis 2014, la parte cumulée au titre de la contribution de la commune au redressement des finances publiques s'élève au 31 décembre 2020 à 3 352 890.00 €.

➤ **Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante** **420 624.99 €**

Ce chapitre représente 3.67 % des recettes réelles de fonctionnement de la Ville et comprend notamment les revenus des immeubles dont le loyer de la gendarmerie pour 386 000 €.

➤ **Chapitre 76 – Produits financiers** **21 782.96 €**

Ce chapitre enregistre depuis le 1^{er} janvier 2020, la part des intérêts remboursés par ARCHE Agglo à la Ville sur des prêts souscrits initialement pour le budget de la ville et les budgets annexes de l'eau et de l'assainissement.

➤ **Chapitre 77 – Produits exceptionnels** **31 029.53 €**

Ce chapitre enregistre pour 2020, les recettes issues de dons notamment au titre de la pandémie (5 250 €) et divers produits perçus au titre des remboursements de sinistres par les compagnies d'assurance et autres régularisations.

➤ **Chapitre 78 – Reprises sur provisions semi-budgétaires** **52 538.27 €**

Les provisions constituées sont ajustées annuellement en fonction de l'évolution du risque. Elles donnent lieu à reprise en cas de réalisation du risque ou lorsque ce risque n'est plus susceptible de se réaliser.

En 2020, les provisions initialement constituées ont été reprise pour 17 538.27 € au titre des créances devenues irrécouvrables et pour 35 000 € au titre du contentieux opposant la commune à la société Dexia Crédit Local.

➤ **Chapitre 042 – Opérations de transfert entre sections** **248 871.66 €**

Ce chapitre a enregistré pour 2020 :

- 117 783.31 € au titre des travaux en régie correspondant à des immobilisations que la collectivité crée pour elle-même. Ces travaux sont réalisés par son personnel avec des matériaux qu'elle achète. Ces immobilisations sont comptabilisées pour leur coût de production qui correspond au coût des matières premières, augmenté des charges directes de production (matériel acquis, loué, frais de personnel).

Travaux de voirie :	
- Aménagement chemin Imbert (2ème tranche)	29 765,27
- Aménagement abords rues des Alpes	16 105,60
Travaux d'aménagement Parking Longo	16 724,20
Travaux d'aménagement ViaRhôna Marc Seguin	35 690,07
Création de 3 bureaux services finances Mairie	19 498,17

- La reprise des subventions d'équipements qui vient atténuer la charge de la dotation aux amortissements pour 16 688.35 €. Cette ligne correspond à « l'amortissement » des subventions d'investissement accordées pour l'acquisition ou la création d'une immobilisation. Cet amortissement s'effectuant selon un rythme identique à celui de l'amortissement des immobilisations correspondantes.
- 114 400 € au titre de la neutralisation budgétaire des dotations aux amortissement des subventions d'équipements versées au Syndicat Département d'Energies de l'Ardèche (SDE 07) dans le cadre du Schéma Directeur d'Eclairage Public. Cette neutralisation, permet de respecter l'obligation comptable d'amortissement sans dégrader la section de fonctionnement, une recette de fonctionnement étant constatée en contrepartie d'une dépense d'investissement.

II - Section d'investissement

La section d'investissement présente des dépenses à hauteur de 5 154 474.20 € et 3 919 997.40 € de recettes.

Pour rappel, les dépenses et recettes d'investissement inscrites au budget 2020 s'élevaient à 7 903 490.03 €.

La section d'investissement fait ressortir un déficit de clôture de 2 013 593.35 € (779 116.55 € au CA 2019).

A - Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	CA 2018	CA 2019	CA 2020	BP 2020	Taux de réalisation
10	Dotations, fonds divers et réserves		1 213,66	52 052,12	116 926,12	44,52%
13	Subventions d'investissement		61 082,55	87 000,00	87 000,00	100,00%
16	Emprunts et dettes assimilés - Remboursement en capital de la dette y compris le refinancement de la dette	1 122 359,49	1 151 938,94	1 278 489,10	2 094 400,00	61,04%
20	Immobilisations incorporelles dont frais d'annonces et insertion, frais d'études, acquisition des licences des logiciels...	89 779,36	31 442,00	29 812,00	107 074,00	27,84%
204	Subventions d'équipements versées dont les subventions versées au titre de l'opération façades...	36 106,80	98 402,40	395 618,35	529 579,22	74,70%
21	Immobilisations corporelles dont les acquisitions d'équipements pour les services (ex : véhicules, ordinateurs, mobilier...)	225 947,76	345 637,99	258 562,18	429 265,60	60,23%
	Opérations d'équipement - L'opération est constituée par un ensemble d'acquisitions d'immobilisations, de travaux sur immobilisations et de frais d'études y afférents aboutissant à la réalisation d'un ouvrage ou de plusieurs ouvrages de même nature.	1 486 686,91	874 889,85	2 401 709,35	3 093 728,54	77,63%
Dépenses réelles d'investissement		2 960 880,32	2 564 607,39	4 503 243,10	6 457 973,48	69,73%
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	163 148,12	290 401,10	248 871,66	261 400,00	
041	Opérations patrimoniales			402 359,44	405 000,00	
001	Déficit d'investissement reporté n-1				779 116,55	
Total des dépenses d'investissement		3 124 028,44	2 855 008,49	5 154 474,20	7 903 490,03	

a) Chapitres 10 dotations, fonds divers et réserves**52 052.12 €**

Ce chapitre a enregistré en 2019 des régularisations relatives au transfert de l'excédent d'investissement du budget annexe de l'assainissement.

b) Chapitres 13 subventions d'investissement**87 000.00 €**

Ce chapitre a enregistré principalement le deuxième remboursement (67 000 €) à ARCHE Agglo du trop-perçu par la ville au titre des subventions encaissées pour les travaux de confortement de la digue du Doux (le remboursement total d'un montant de 261 082.55 € est échelonné sur 4 exercices soit de 2019 à 2022). En effet, depuis le 1^{er} janvier 2018, ARCHE Agglo a pris la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) ; les travaux de confortement des digues du Doux lui ont donc été transférés.

c) Chapitres 20 à 23 immobilisations, opérations d'équipement et 204 subventions d'équipement

Ces chapitres correspondent aux dépenses d'équipement brut effectuées par la ville et totalisent 3 085 701.88 € en 2020.

Chapitre 20/21 avec principalement :

- 1 962 855.01 € au titre des travaux d'aménagement de la place du Quai Farconnet et de ses abords,
- 26 995.00 € au titre de la vidéoprotection,
- 24 182.50 € au titre des travaux de sécurisation des écoles aux risques d'attentats,
- 22 376.16 € au titre de la défense incendie (installation de poteaux d'incendie),
- 52 390.58 € au titre des équipements scolaires (ordinateurs, bornes Wifi, baie informatique, mobilier, vidéoprojecteur, instruments de musique...),
- 83 851.10 € au titre des équipements sportifs (traitement solaire vitres gymnase J.Longo, clôtures pare ballon stade, module Algeco...),
- 68 905.56 € au titre de la création du parking J.Longo,
- 58 373.65 € au titre des travaux et équipements de voirie divers,
- 30 889.86 € au titre des extensions des réseaux électriques,
- 16 784.74 € au titre des acquisition d'équipements d'illumination pour les fêtes de fin d'année,
- 12 978.28 € au titre de divers équipements pour le Château-Musée,
- 5 940.00 € au titre des travaux de restauration de la toile « Tournon la nuit » de G.Bonneton exposée au Château-Musée,
- 10 086.94 € d'achat d'arbres (aménagement chemin Imbert et rue Dumolard),
- 9 930.78 € de fournitures et pose de cavurnes au cimetière,
- 12 896.52 € de travaux de réfection de la toiture terrasse de la Maison Municipale pour Tous,
- 9 638.51 € de travaux de réfection du plafond en comble du Temple,2000
- 19 917.60 € pour l'acquisition d'une machine à peinture,
- 15 961.72 € pour l'acquisition d'un abri pour les ateliers municipaux,
- 63 236.56 € pour l'acquisition d'un camion maxity 3T5 polybenne et d'un peugeot master fourgon,
- 6 798.05 € pour l'acquisition de chaises Salsa pour les diverses manifestations,
- 8 638.80 € pour l'acquisition d'une station de stockage (cuve fuel) pour les ateliers,
- 19 276.80 € pour la seconde tranche de modernisation du parc informatique des services,

Chapitre 204 avec principalement :

- 23 911.96 € au titre de l'opération façade,
- 365 575.35 € dont 349 000 € au titre du schéma directeur d'éclairage public (constatation de la dette totale de la commune auprès du SDE 07) et diverses autres participations versées au SDE 07 pour les prestations d'éclairage public hors schémas directeur.

Les restes à réaliser en dépenses d'investissement à reporter en 2021 s'élèvent à 691 939.12 €

Dont principalement :

- 275 000 € au titre de la participation financière de la collectivité à EPORA pour le projet du site ITDT (1^{er} acompte),
- 29 850.12 € au titre des travaux de réfection de voirie avenue de la Gare,
- 60 166.75 € au titre de la participation due au Département pour les travaux de réfection de la passerelle,
- 64 874.00 € au titre d'un remboursement de la taxe d'aménagement suite à l'annulation d'un permis de construire,
- 18 880.20 € au titre du programme 2019 de la vidéoprotection,
- 11 701.00 € au titre des reprises de concessions funéraires,
- 15 808.80 € au titre de travaux de réfection de vitraux à l'Eglise Saint Julien,
- 14 343.60 € au titre de travaux de réfection de toiture local de la Banque Alimentaire – cour de la Gare,

d) Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées 1 278 489.10 €

Ce chapitre comprend essentiellement :

- 1 140 279.53 € au titre du remboursement en capital des emprunts souscrits par la Ville,
- 11 988.67 € de remboursement en capital de l'emprunt souscrit par l'emphytéote au titre du bail emphytéotique administratif (BEA) pour la partie Halle (la part revenant au parking souterrain est remboursée par le budget annexe des parcs de stationnement payants),
- 70 310.90 € au titre du remboursement des avances consenties par le syndicat départemental d'énergie de l'Ardèche, pour la réalisation des travaux d'électrification rurale, en sa qualité d'Autorité Organisatrice de la Distribution Publique d'Électricité pour le Département de l'Ardèche dont 58 650.00 € au titre du Schéma Directeur d'Eclairage Public.
- 55 750.00 € pour la régularisation de la première échéance due au titre du Schéma Directeur d'Eclairage Public.

e) Chapitre 040 – Opération d'ordre de transfert entre sections 248 871.66 €

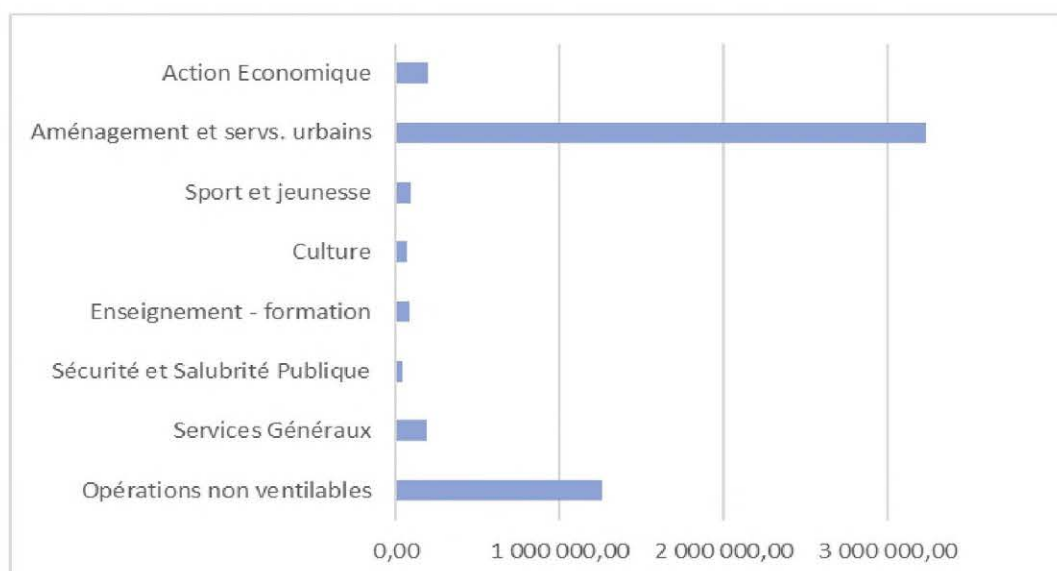
Contrepartie au chapitre 042 en recettes de la section de fonctionnement.

f) Chapitre 041 – Opération patrimoniales 402 359.44 €

Ce chapitre correspond à des opérations d'ordre budgétaire à l'intérieur de la section d'investissement, avec pour contrepartie des recettes d'investissement inscrites pour le même montant au chapitre 041.

Cela concerne notamment la réintégration des frais d'annonces et d'études initialement imputés aux articles 2033 et 2031 au compte de travaux (articles 23xxx ou 21xxx) dès lors que les travaux correspondants ont commencés.

2 - Répartition par fonction des dépenses d'investissement



B - Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	CA 2018	CA 2019	CA 2020	BP 2020	Taux de réalisation
10	Dotations, fonds divers et réserves	745 547,56	596 011,12	484 874,68	518 010,56	93,60%
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00	233 165,07	1 283 765,97	1 283 765,97	100,00%
13	Subventions d'investissement	829 738,44	421 171,75	528 543,46	1 557 202,26	33,94%
16	Emprunts et dettes assimilées	350 000,00	500 000,00	599 000,00	1 899 000,00	31,54%
165	Dépôts et cautionnement reçus	560,00	160,00	240,00	160,00	150,00%
204	Subventions d'équipement versées			55 750,00	55 750,00	100,00%
21	Immobilisations corporelles	41,40				
27	Autres immobilisations financières				60 000,00	
	Recettes réelles d'investissement	1 925 887,40	1 750 507,94	2 952 174,11	5 373 888,79	54,94%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	494 753,73	706 113,28	565 463,85	569 000,00	
041	Opérations patrimoniales			402 359,44	405 000,00	
021	Virement de la section de fonctionnement				1 555 761,24	
	Total recettes d'investissement	2 420 641,13	2 456 621,22	3 919 997,40	7 903 650,03	

➤ Chapitre 10 – Dotations et fonds divers

596 011,12 €

Ce chapitre totalise : 298 440,00 € au titre du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée et 186 434,68 € au titre de la taxe d'aménagement.

Ce chapitre a également été impacté par la crise sanitaire. Ainsi la taxe d'aménagement qui vise à permettre le financement des équipements publics nécessités par l'urbanisation chute à 186 434,68 € en 2020. En 2018 et 2019, elle s'élevait à plus de 400 000 €.

➤ **Article 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés** **1 283 765.97 €**

Cet article correspond à la part des résultats 2019 excédentaires de la section de fonctionnement servant en priorité à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement soit 1 163 026.09 €.

En 2020, ce chapitre est également impacté des écritures de régularisation de reprise des résultats des services de l'eau et de l'assainissement pour un montant de 120 739.88 €.

➤ **Chapitre 13 – Subventions d'investissement** **528 543.46 €**

Il s'agit des subventions destinées à financer un équipement déterminé dont principalement pour 2020 :

- Travaux d'installation des vidéophones dans les écoles : 18 249.90 €,
- Travaux d'aménagement du Quai Farconnet et de ses abords :
 - o Département : 50 000 € (acompte),
 - o Etat : 225 034.16 € (DETR 2019 – acompte)

Les fonds affectés par la loi à des opérations d'équipement soit :

- Les amendes de police 2020 pour 165 004.00 €.

➤ **Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées** **599 240.00 €**

- Un prêt de 250 000.00 € a été contracté auprès du Crédit Agricole Centre Est pour financer les dépenses d'équipement de l'exercice.
- 349 000 € au titre du schéma directeur d'éclairage public – Ecriture de constatation de la dette totale de la commune auprès du SDE 07 – contrepartie du chapitre 204 en dépenses d'investissement.

Deux autres prêts ont été contractés par la ville en 2020 et figurent en restes à réaliser car non consolidés au 31 décembre 2020 :

- 500 000.00 € de prêt long terme auprès de la Banque Postale,
- 800 000.00 € de prêt « relais » auprès du Crédit Agricole Centre Est permettant de préfinancer les subventions et le FCTVA à percevoir.

➤ **Chapitre 204 – Subventions d'équipement** **55 750.00 €**

Ecriture de régularisation du premier versement effectué à tort sur le chapitre 204 (dépenses d'investissement) en 2019 au titre du Schéma Directeur d'Eclairage Public.

➤ **Chapitre 040 – Opération d'ordre de transferts entre sections** **565 463.85 €**

Ce chapitre est la contrepartie du chapitre 042 en dépenses de la section de fonctionnement.

➤ **Chapitre 041 – Opérations patrimoniales** **402 359.44 €**

Ce chapitre est la contrepartie du chapitre 041 en dépenses de la section d'investissement.

Les restes à réaliser en recettes à reporter en 2021 s'élèvent à 2 327 691.43 €,

Dont principalement :

- 1 300 000 € de prêts,
- Solde des subventions au titre de l'aménagement du quai Farconnet et de ses abords :

- 145 753.71 € – Etat,
- 678 691.00 € - Région,
- 50 00.00 € - Département.

III – Impact de la crise sanitaire COVID en 2020

BUDGET PRINCIPAL	Dépenses	Recettes
SCOLAIRE	92 000,00	- 59 200,00
- ACHATS DE REPAS	- 35 700,00	- 48 200,00
- GARDERIE PERISCOLAIRE		- 11 000,00
- VISIERES PROTECTION ENFANT 3-6	2 000,00	
- THERMOMETRES ECOLES	700,00	
- RENFORT PERSONNEL ECOLES	125 000,00	
CULTURE	9 300,00	- 35 900,00
BIBLIOTHEQUE		- 1 400,00
CHÂTEAU MUSEE		
- EXPOSITION TRAITS SAUVAGES	- 5 300,00	
- EXPOSITION VOIR CE QUI SE MURMURE	- 20 000,00	
- RENFORT PERSONNEL CHÂTEAU MUSEE	31 200,00	
- RECETTES BILLETTERIE		- 34 500,00
- EQUIPEMENT ACCUEIL PUBLIC (Poteaux de guidage)	2 800,00	
LOCATION SALLE DE LA TOURETTE - remboursement des arrhes	600,00	
SPORT VIE ASSOCIATIVE	-	- 9 400,00
MAISON MUNICIPALE POUR TOUS		- 2 500,00
INSTALLATIONS SPORTIVES		- 6 900,00
ACTION ECONOMIQUE	22 000,00	- 154 998,00
DROITS DE PLACE - Exonération	22 000,00	8 568,00
TAXE D'AMENAGEMENT par rapport à la prévision budgétaire initiale		- 163 566,00
COMMUNICATION	1 400,00	-
Affiches - Insertion	1 400,00	
TOUS SERVICES ET POPULATION	35 200,00	13 600,00
- FRAIS DE PERSONNEL - Distribution masques / prime Covid	30 500,00	
- STYLETS PHOTOCOPIEURS Tous services	200,00	
- THERMOMETRES Tous services	300,00	
- EQUIPEMENTS DE PROTECTION (Hygiaphones en plexiglass + distributeur de gel accueil du public)	6 100,00	
- MASQUES - Quote part due à ARCHE Agglo	10 000,00	
- MASQUES - Eligibles aide Etat	42 300,00	13 600,00
- MASQUES	8 100,00	
- PRODUITS CONSOMMABLES (gel hydroalcoolique, gants, sprays, javel, lingettes)	7 700,00	
- ESTIMATION DIMINUTION AUTRES CHARGES A CARACTERE GENERAL (Carburant, fournitures, manifestations...)	- 70 000,00	
	+ 159 900,00	- 245 898,00

IV – Résultats 2020 – Affectation définitive

A la clôture de l'exercice, le vote du compte administratif et du compte de gestion constitue l'arrêté des comptes (articles R221-50 et R 221-92 du CGCT).

L'affectation des résultats intervient après constatation des résultats, c'est à dire après le vote du compte administratif.

Résultats 2020		
Section de fonctionnement		
Résultat de l'exercice (a)	Excédent	89 316,06
Résultat antérieur reporté (n-1) (b)	Excédent	2 274 702,42
Résultat de clôture - disponible à affecter (c = a + b)	Excédent	2 364 018,48

Section d'investissement		
Résultat de l'exercice (a)	Déficit	-1 234 476,80
Résultat antérieur reporté (n-1) (b)	Déficit	-779 116,55
Résultat de clôture (hors restes à réaliser) (c=a+b)	Déficit	-2 013 593,35
Solde des restes à réaliser (d) - Budget principal	Excédent	1 635 752,31
Besoin total de financement de l'investissement (e=c+d)	Déficit	-377 841,04

Résultats 2020		
Résultat cumulé de la section de fonctionnement (a)	Excédent	2 364 018,48
Résultat cumulé (hors restes à réaliser) de la section d'investissement (b)	Besoin	-2 013 593,35
Solde global de clôture (c= a+b)	Excédent	350 425,13

Affectation des résultats 2020 en 2021	
Résultat de fonctionnement <u>2020</u> (disponible à affecter)	2 364 018,48
	↓
Au compte 1068 en recettes d'investissement pour la couverture du besoin total de financement de l'investissement	377 841,04
Au compte 002 - Excédent de fonctionnement reporté	1 986 177,44
Le résultat de clôture en investissement est reporté en <u>dépense</u> d'investissement au compte 001	2 013 593,35

BUDGET ANNEXE DES PARCS DE STATIONNEMENT PAYANTS Compte administratif 2020

Par section, le compte administratif 2020 se présentent en réalisations comme suit :

Compte administratif 2020		
Section de fonctionnement		
Recettes de fonctionnement		289 440,19
Dépenses de fonctionnement		220 825,39
Résultat de l'exercice	Excédent	68 614,80
Résultats antérieurs reportés	Excédent	14 134,49
Résultat de clôture de la section de fonctionnement	Excédent - à affecter	82 749,29

Section d'investissement		
Recettes d'investissement		85 770,53
Dépenses d'investissement		88 031,51
Résultat de l'exercice	Déficit	-2 260,98
Résultats antérieurs reportés	Déficit	-82 907,53
Résultat de clôture de la section d'investissement (hors restes à réaliser)	Déficit	-85 168,51
Solde des restes à réaliser	Déficit	-9 158,10
Solde d'exécution d'investissement (restes à réaliser inclus)	Déficit	-94 326,61

I - Section de Fonctionnement

La section de fonctionnement présente des dépenses à hauteur de 220 825.39 € et 289 440.19 € de recettes.

Pour rappel, les dépenses et recettes de fonctionnement inscrites au budget 2020 s'élevaient à 326 434.49 €.

La section de fonctionnement fait ressortir un excédent de clôture de 82 749.29 € (97 042.02 € au CA 2019).

A -Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Observations	CA 2018	CA 2019	CA 2020	%/DRF* (n)	BP 2020	Taux de réalisation
011	Charges à caractère général dont fournitures d'entretien, de petits équipements, administratives et d'énergie - Les loyers maintenance et entretien prévus au bail emphytéotique administratif	84 919,39	101 319,62	84 575,12	38,77%	93 134,49	90,81%
012	Charges de personnel	36 053,39	37 391,80	37 156,15	17,03%	38 000,00	97,78%
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1,63	2,31	0,00%	100,00	2,31%
66	Charges financières - part des intérêts du loyer financier prévu dans le bail emphytéotique administratif	103 229,34	99 894,18	96 421,86	44,20%	98 000,00	98,39%
Dépenses réelles de fonctionnement		224 202,12	238 607,23	218 155,44	100,00%	229 234,49	95,17%
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	2 103,62	2 669,95		2 700,00	
023	Virement à la section d'investissement					94 500,00	
Total des dépenses de fonctionnement		224 202,12	240 710,85	220 825,39		326 434,49	

*DRF : dépenses réelles de fonctionnement

➤ **Chapitre 011 – Charges à caractère général** **84 575.12 €**

Les charges à caractère général correspondent aux dépenses courantes de l'équipement (fluides, fournitures, maintenance et entretien du matériel, assurances...) et notamment :

- 60 584.06 € au titre des loyers « Gros entretien et Renouvellement », « Maintenance » et « Gestion » dus dans le cadre du bail emphytéotique administratif conclu par la ville pour la réalisation du parking souterrain et de la halle couverte.

➤ **Chapitre 012 – Charges de personnel** **37 156.15 €**

Ce chapitre reprend l'ensemble des charges de personnel du service. 50 % des charges de personnel sont remboursées par le budget principal ; l'agent affecté au Parking des Gravieres exécutant également des missions pour le compte de la ville (entretien de la halle et de la voirie en surface...).

➤ **Chapitre 66 – Charges financières** **96 421.86 €**

Versement du loyer financier correspondant à la part des intérêts dus au titre de l'emprunt souscrit par l'emphytéote pour la réalisation du parking souterrain et de la halle couverte.

➤ **Chapitre 042 – Opérations de transfert entre sections** **2 669.95 €**

Ce chapitre enregistre les dotations aux amortissements des dépenses d'équipement. La dotation aux amortissements consiste ainsi à constater en charge, comptablement, la perte de valeur que subissent les immobilisations en raison de l'usure et du temps qui passe mais également de dégager des ressources destinées à les renouveler.

B - Recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2018	CA 2019	CA 2020	% / RRF*	BP 2020	Taux de réalisation
70	Vente de produits fabriqués, prestations	17 426,95	18 095,90	18 580,00	6,42%	18 300,00	101,53%
75	Autres produits de gestion courante (les recettes encaissées par le service)	49 605,14	52 432,82	26 860,19	9,28%	50 000,00	53,72%
77	Produits exceptionnels (subvention versée par le budget principal)	240 405,69	243 825,00	244 000,00	84,30%	244 000,00	100,00%
Recettes réelles de fonctionnement		307 437,78	314 353,72	289 440,19	100,00%	312 300,00	92,68%
002	Excédent de fonctionnement reporté					14 134,49	
Total des recettes de fonctionnement		307 437,78	314 353,72	289 440,19		326 434,49	

*%RRF Recettes réelles de fonctionnement

➤ **Chapitre 70 – Ventes de produits fabriqués, prestations** **18 580.00 €**

Ce chapitre enregistre le remboursement par le budget principal de 50 % des dépenses de personnel supportées par le budget des parcs de stationnement payants.

➤ **Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante** **26 860.19 €**

Ce chapitre enregistre les recettes de stationnement du parking les Gravieres encaissées par la régie municipale. Ce chapitre a été fortement impacté par la crise sanitaire (gratuité de l'équipement pendant le premier confinement) et diminue de près de 50 % par rapport au CA 2019.

➤ **Chapitre 77 – Produits exceptionnels**

244 000,00 €

Ce chapitre enregistre principalement la subvention d'équilibre versée par le budget principal au budget des parcs de stationnement payants.

II - Section d'investissement

La section d'investissement présente des dépenses à hauteur de 88 031.51 € et 85 770.53 € de recettes.

Pour rappel, les dépenses et recettes d'investissement inscrites au budget 2020 s'élevaient à 180 307,53 €.

La section d'investissement fait ressortir un déficit de clôture de 85 168.51 € (82 907.53 € au CA 2019).

A - Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	CA 2018	CA 2019	CA 2020	%/DRI*	BP 2020	Taux de réalisation
16	Emprunts et dettes assimilés - Remboursement en capital au titre du loyer financier prévu au bail emphytéotique administratif	81 298,28	84 548,77	88 031,51	100,00%	88 200,00	99,81%
21	Immobilisations corporelles dont les acquisitions d'équipements pour les services (ex : ordinateurs, mobilier...)	10 518,12	566,33	0,00	0,00%	9 200,00	0,00%
Dépenses réelles d'investissement		91 816,40	85 115,10	88 031,51	100,00%	97 400,00	90,38%
001	Déficit d'investissement reporté					82 907,53	
Total des dépenses d'investissement		91 816,40	85 115,10	88 031,51		180 307,53	

*DRI Dépenses réelles d'investissement

➤ **Chapitre 16 – Dettes afférentes aux PPP**

88 031,14 €

Ce chapitre enregistre principalement la part du capital versée au titre du loyer financier pour 2020 (87 917.14 €) dans le cadre du bail emphytéotique administratif conclu par la ville pour la réalisation du parking souterrain et de la halle couverte.

Les restes à réaliser en dépenses à reporter en 2021 :

- Chapitre 21 : 9 158.10 € au titre de la fermeture de l'accès piéton.

B - Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	CA 2018	CA 2019	CA 2020	%/RRI	BP 2020	Taux de réalisation
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	77 625,63	81 134,93	82 907,53	99,77%	82 907,53	100,00%
16	Emprunts et dettes assimilées	163,35	103,95	193,05	0,23%	200,00	96,53%
Recettes réelles d'investissement		77 788,98	81 238,88	83 100,58	100%	83 107,53	99,99%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		2 103,62	2 669,95		2 700,00	
021	Virement de la section de fonctionnement					94 500,00	
Total recettes d'investissement		77 788,98	83 342,50	85 770,53		180 307,53	

%RRI Recettes réelles d'investissement

➤ **Article 1068 – Réserves** **82 907.53 €**

Cet article (1068) correspond à la part des résultats (N-1) excédentaires de la section de fonctionnement servant en priorité à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

➤ **Chapitre 16 – Dettes et assimilées** **193.05 €**

Ce chapitre enregistre les cautions versées par les usagers pour les cartes d'abonnement.

➤ **Chapitre 040 – Opération d'ordre de transferts entre sections** **2 669.95 €**

Ce chapitre correspond à la dotation aux amortissements. Il est la contrepartie du chapitre 042 en dépenses de la section de fonctionnement.

III – Affectation définitive des résultats


A la clôture de l'exercice, le vote du compte administratif et du compte de gestion constitue l'arrêté des comptes (articles R221-50 et R 221-92 du CGCT).

L'affectation des résultats intervient après constatation des résultats, c'est à dire après le vote du compte administratif.

Résultats 2020		
Section de fonctionnement		
Résultat de l'exercice (a)	Excédent	68 614,80
Résultat antérieur reporté (n-1) (b)	Excédent	14 134,49
Résultat de clôture (c=a+b) = disponible à affecter	Excédent	82 749,29

Section d'investissement		
Résultat de l'exercice (a)	Déficit	-2 260,98
Résultat antérieur reporté (n-1) (b)	Déficit	-82 907,53
Résultat de clôture (hors restes à réaliser) (c=a+b)	Déficit	-85 168,51
Solde des restes à réaliser (d)	Déficit	-9 158,10
Besoin total de financement de l'investissement (e=c+d)		-94 326,61

Résultats cumulés 2020		
Résultat cumulé de la section de fonctionnement (a)	Excédent	82 749,29
Résultat cumulé (hors restes à réaliser) de la section d'investissement (b)	Déficit	-85 168,51
Solde global de clôture (c= a+b)	Déficit	-2 419,22

Affectation des résultats 2020 en 2021	
Résultat de fonctionnement 2020 (disponible à affecter)	82 749,29
	
Au compte 1068 en recettes d'investissement pour la couverture du besoin total de financement de l'investissement	82 749,29
Au compte 002 - Excédent de fonctionnement reporté	0,00
Le résultat de clôture en investissement est reporté en <u>dépense</u> d'investissement au compte 001	85 168,51

BUDGET ANNEXE DU CINE-THEATRE

Compte administratif 2020

Ce budget a été fortement impacté par la crise sanitaire et les décisions de fermeture de l'équipement au public.

Par section, le compte administratif 2020 se présente en réalisations comme suit :

Compte administratif 2020		
Section de fonctionnement		
Recettes de fonctionnement		519 742,48
Dépenses de fonctionnement		483 433,74
Résultat de l'exercice	Excédent	36 308,74
Résultats antérieurs reportés	Excédent	15 525,69
Résultat de clôture de la section de fonctionnement	Excédent - à affecter	51 834,43

Section d'investissement		
Recettes d'investissement		128 208,87
Dépenses d'investissement		59 227,52
Résultat de l'exercice	Excédent	68 981,35
Résultats antérieurs reportés	Déficit	-32 744,12
Résultat de clôture de la section d'investissement (hors restes à réaliser)	Excédent	36 237,23
Solde des restes à réaliser		0,00
Solde d'exécution d'investissement (restes à réaliser inclus)	Excédent	36 237,23

I - Section de Fonctionnement

La section de fonctionnement présente des dépenses à hauteur de 483 433.74 € et 519 742.48 € de recettes.

Pour rappel, les dépenses et recettes de fonctionnement inscrites au budget 2020 s'élevaient à 625 888.55 €.

La section de fonctionnement fait ressortir un excédent de clôture de 51 834.43 € (92 722.01 € au CA 2019).

A -Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Observations	CA 2018	CA 2019	CA 2020	%/DRF*	BP 2020	Taux de réalisation
011	Charges à caractère général dont achats d'eau, fournitures d'entretien, de petits équipements, administratives et d'énergie - Entretien et réparation du bâtiments et des équipements... divers frais liés aux activités de théâtre et cinéma	317 896,91	342 685,08	202 923,42	43,62%	328 850,00	61,71%
012	Charges de personnel	257 729,49	253 906,87	254 859,80	54,79%	259 200,00	98,33%
65	Autres charges de gestion courante dont les droits de cessions des spectacles	13 247,35	8 507,50	3 408,27	0,73%	11 000,00	30,97%
67	Charges exceptionnelles	382,94	0,00	4 005,70	0,86%	8 000,00	50,07%
Dépenses réelles de fonctionnement		589 256,69	605 099,45	465 195,19	100,00%	607 050,00	76,63%
042	Opération de transfert entre sections	1 312,39	1 838,69	18 238,55		18 238,55	
023	Virement à la section d'investissement					600,00	
Total des dépenses de fonctionnement		590 569,08	606 938,14	483 433,74		625 888,55	

*DRF : dépenses réelles de fonctionnement

➤ **Chapitre 011 – Charges à caractère général** **342 685.08 €**

Les charges à caractère général correspondent aux dépenses courantes de l'équipement (fluides, fournitures, maintenance et entretien du matériel, assurances...) mais aussi :

- 80 280.46 € (↘ 36% par rapport à 2019) au titre des spectacles et frais annexes (l'hébergement, le transport, les repas, les prestations de surveillance et autres prestations annexes aux spectacles).
- 28 872.02 € (↘ 60% par rapport à 2019) de locations de films
- 8 609.53 € (↘ 49% par rapport à 2019) de reversement des taxes « place cinéma » et sur les spectacles au centre national du cinéma et des images animées (CNC), et des taxes sur les spectacles à l'association pour le soutien du théâtre privé (ASTP).

➤ **Chapitre 012 – Charges de personnel** **254 859.80 €**

Ce chapitre reprend l'ensemble des charges de personnel du service.

➤ **Chapitre 65 – Autres Charges de gestion courante** **3 406.27 €**

Ce chapitre enregistre pour l'essentiel les redevances payées à la SACEM (Société des Auteurs, compositeurs et Editeurs de Musique) et à la SACD (Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques). Il baisse de 60 % par rapport à 2019.

➤ **Chapitre 042 – Opérations de transfert entre sections** **18 238.55 €**

Ce chapitre correspond à la dotation aux amortissements des dépenses d'équipement. La dotation aux amortissements consiste ainsi à constater en charge, comptablement, la perte de valeur que subissent les immobilisations en raison de l'usure et du temps qui passe mais également de dégager des ressources destinées à les renouveler (chapitre 040 – recettes d'investissement).

B - Recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2018	CA 2019	CA 2020	% / RRF*	BP 2020	Taux de réalisation
013	Atténuations de charges		1 025,77	301,62	0,06%		
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	239 464,17	252 348,15	109 443,47	21,06%	208 162,86	52,58%
74	Dotations et participations	349 634,32	389 646,79	409 351,42	78,76%	400 200,00	102,29%
75	Autres produits de gestion courante	1 608,32	594,06	0,53	0,00%	2 000,00	0,03%
77	Produits exceptionnels	5,07	39,38	645,44	0,12%	0,00	
Recettes réelles de fonctionnement		590 711,88	643 654,15	519 742,48	100,00%	610 362,86	85,15%
002	Excédent de fonctionnement reporté n-1					15 525,69	
Total des recettes de fonctionnement		590 711,88	643 654,15	519 742,48		625 888,55	

* RRF = recettes réelles de fonctionnement

➤ **Chapitre 013 – Atténuations de charges** **301.62 €**

Ce chapitre enregistre les remboursements sur rémunération du personnel (maladie, maternité, accident du travail) par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et l'assurance statutaire.

➤ **Chapitre 70 – Ventes de produits fabriqués, prestations** **109 443.47 €**

Il comprend :

- 71 791.83 € (↘ 60% par rapport à 2019) au titre des produits des entrées cinéma,
- 37 652.64 € (↘ 48% par rapport à 2019) au titre des produits des entrées théâtre.

➤ **Chapitre 74 – Dotations et participations**

409 351,42 €

Ce chapitre enregistre principalement :

- 10 000.00 € au titre de la participation de la ville de Tain l'Hermitage à la saison culturelle,
- 5 457.00 € au titre de subvention Art et Essai attribuée par le Centre National du Cinéma,
- 8 648.00 € d'aide « COVID » versée par le Centre National du Cinéma,
- 385 000.00 € de subvention d'équilibre versée par le budget principal.

➤ **Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante**

0.53 €

Ce chapitre enregistre diverses régularisations réalisées au cours de l'exercice (PASRAU...)

II - Section d'investissement

La section d'investissement présente des dépenses à hauteur de 59 227.52 € et 128 208.87 € de recettes.

Pour rappel, les dépenses et recettes d'investissement inscrites au budget 2020 s'élevaient à 107 096.32 €.

La section d'investissement fait ressortir un Excédent de clôture de 36 237.23 € (32 744.12 € de déficit au CA 2019).

A - Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	CA 2018	CA 2019	CA 2020	%/DRI*	BP 2020	Taux de réalisation
21	Immobilisations corporelles dont les acquisitions d'équipements pour le service (ex : ordinateurs, mobilier...)	526,30	39 118,00	59 227,52	100,00%	74 352,20	79,66%
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	
Dépenses réelles d'investissement		526,30	39 118,00	59 227,52	100,00%	74 352,20	79,66%
001	Déficit d'investissement reporté n-1					32 744,12	0,00
Total des dépenses d'investissement		526,30	39 118,00	59 227,52		107 096,32	0,80

*DRI Dépenses réelles d'investissement

➤ **Chapitre 21 – Immobilisations corporelles**

59 227.52 €

Pour 2020, ce chapitre enregistre les dépenses d'équipement suivantes :

- Installation d'une cuisine à la Salle Georges Brassens : 13 002.20 €,
- Installation d'un système de climatisation : 31 450.00 €,
- Divers matériel (ordinateur, projecteurs, console d'éclairage) informatique : 14 775.32 €

Les restes à réaliser en dépenses à reporter en 2021 : 0.00 €

B - Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	CA 2018	CA 2019	CA 2020	%/RRI	BP 2020	Taux de réalisation
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00	0,00	77 196,32	70,20%	77 196,32	100%
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	32 774,00	29,80%	11 061,45	296%
Recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	109 970,32	100,00%	88 257,77	125%
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	1 312,39	1 838,69	18 238,55		18 238,55	
021	Virement de la section de fonctionnement					600,00	
Total recettes d'investissement		1 312,39	1 838,69	128 208,87		107 096,32	

%RRI Recettes réelles d'investissement

➤ **Article 1068 – Réserves**

77 196.32 €

Cet article (1068) correspond à la part des résultats (N-1) excédentaires de la section de fonctionnement servant en priorité à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

➤ **Chapitre 13 – Subventions d'investissement**

32 774.00 €

Il s'agit des subventions destinées à financer un équipement déterminé dont pour 2020 :
Subventions versées par le CNC :

- 28 305.00 € pour les travaux de climatisation,
- 4 469.00 € pour les fournitures d'équipements.

➤ **Chapitre 040 – Opérations de transfert entre sections**

18 238.55 €

Ce chapitre correspond à la dotation aux amortissements des dépenses d'équipement. Il est la contrepartie du chapitre 042 en dépenses de fonctionnement.

Les restes à réaliser en recettes à reporter en 2021 : 0.00 €

III – Affectation définitive des résultats

A la clôture de l'exercice, le vote du compte administratif et du compte de gestion constitue l'arrêté des comptes (articles R221-50 et R 221-92 du CGCT).

L'affectation des résultats intervient après constatation des résultats, c'est à dire après le vote du compte administratif.

Résultats 2020		
Section de fonctionnement		
Résultat de l'exercice (a)	Excédent	36 308,74
Résultat antérieur reporté (n-1) (b)	Excédent	15 525,69
Résultat de clôture (c=a+b) = disponible à affecter	Excédent	51 834,43
Section d'investissement		
Résultat de l'exercice (a)	Excédent	68 981,35
Résultat antérieur reporté (n-1) (b)	Déficit	-32 744,12
Résultat de clôture (hors restes à réaliser) (c=a+b)	Excédent	36 237,23
Solde des restes à réaliser (d)		0,00
Excédent d'investissement (e=c+d)		36 237,23
Résultats cumulés 2020		
Résultat cumulé de la section de fonctionnement (a)	Excédent	51 834,43
Résultat cumulé (hors restes à réaliser) de la section d'investissement (b)	Excédent	36 237,23
Solde global de clôture (c= a+b)	Excédent	88 071,66

Affectation des résultats 2020 en 2021	
Résultat de fonctionnement 2020 (disponible à affecter)	51 834,43
	
Au compte 1068 en recettes d'investissement pour la couverture du besoin total de financement de l'investissement	0,00
Au compte 002 - Excédent de fonctionnement reporté	51 834,43
Le résultat de clôture en investissement est reporté en <u>Recette</u> d'investissement au compte 001	36 237,23